

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 09/34
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 22 juillet
Le bureau dûment convoqué le 9 juillet 2009
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008
S'est réuni en session ordinaire au SMND
Sous la présence de Monsieur NIVON

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 8

PRESENTS :

Monsieur NIVON Michel
Monsieur LEVY Henri
Monsieur PINOT Jacques
Monsieur GELIN Maurice
Monsieur LOVET Jean-Pierre
Monsieur MARIN Jean
Monsieur CICALA David
Monsieur QUEMIN André

EXCUSES :

Monsieur LAVERGNE Louis
Monsieur BERNARD Marc

Il est exposé :

Nous souhaitons accueillir un jeune en apprentissage sur le secteur déchèterie à la prochaine rentrée.

Le bureau autorise le président à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités
de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 24 juillet 2009

Le Président
M. NIVON